

SOLDAT DE LA RÉVOLUTION

*« O soldats de l'an II ! O guerres ! Epopées !
 Contre les rois tirant ensemble leurs épées,
 Prussiens, Autrichiens, ...
 Contre toute l'Europe avec ses capitaines,
 Avec ses fantassins couvrant au loin les plaines
 Avec ses cavaliers ...
 Ils chantaient, ils allaient, l'âme sans épouvante
 Et les pieds sans souliers. »*

A écrit Victor Hugo dans les Châtiments.

Pierre-Louis Collet, de Saint-Georges-sur-Loire était l'un d'eux. Le 7 juin 1793, il écrit à ses parents, pour les rassurer sur son sort et leur raconter SA guerre, les exploits de sa demi-brigade, composée de l'ancien 28^e régiment du Maine, et de volontaires recrutés à partir de 1791, puis de conscrits dès 1793.

Pierre est né le 7 juin 1774. Son père, Mathurin, est laboureur à La Villette, un hameau important de la vallée de Saint-Georges, proche de la Loire. Laboureur. Le terme était utilisé sous l'ancien régime pour désigner un paysan possédant en propre, instruments et animaux de labour. C'est un paysan un peu plus aisé que les autres, ou un peu moins pauvre ! Pierre a 19 ans lorsqu'il écrit cette lettre. Il fait partie depuis 5 mois, c'est-à-dire depuis le début de l'année 93, d'un régiment de chasseurs, et il raconte fièrement l'avancée des troupes en Savoie, afin de repousser celles du royaume de Piémont-Sardaigne. S'est-il enrôlé volontairement en 1791, fuyant peut-être la misère des temps ? Est-il de ceux qui furent tirés au sort en février 1793, parmi les célibataires de plus de 18 ans de chaque commune, lors de la levée des 300 000 hommes ? Pour sauver la patrie en danger, et après l'insurrection parisienne du 10 août 1792, le révolutionnaire Georges Danton avait lancé son cri célèbre : « *Tout*

s'émeut, tout s'ébranle, tout brûle de combattre. Le tocsin qui va sonner... c'est la charge contre les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, Messieurs, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace. »

A ce moment, la France révolutionnaire doit faire face aux troupes des monarches européens, ses ennemis de l'extérieur, inquiets des troubles qu'elle suscite, et de sa volonté « d'exporter » les idéaux de liberté, d'égalité de la Révolution. Le député Thomas



Carte de la péninsule italienne avant l'unification du pays.

Paine* n'avait-il pas écrit : « *La liberté et l'égalité sont des bénédictions trop importantes pour être l'héritage de la France seule* » ? Or, en janvier 1793, elle a guillotiné Louis XVI, le dernier roi français de droit divin, pour mettre fin définitivement, croit-elle, au régime monarchique.

Rien qui puisse rassurer ses voisins !

Le roi de Sardaigne, qui possédait aussi le Piémont au nord de la péninsule italienne, fait partie de la première coalition opposée à la France. En 1792, l'armée révolutionnaire est entrée dans Nice, ville italienne dont elle s'est emparée, et en Savoie, dont elle a fait le département du Mont-Blanc. Les Autrichiens ont envoyé une division pour soutenir les Piémontais-Sardes dans leur effort de reconquête, et c'est à l'affrontement avec eux que participe Pierre Collet.

Il y a 4 mois, dit-il, que sa demi-brigade a quitté Nice pour s'enfoncer dans les Alpes. Après avoir connu la douceur méditerranéenne, il découvre une région montagneuse enneigée (plus de 6 pieds de neige, c'est-à-dire à peu près 1,80 m). On imagine la stupéfaction du jeune Angevin, peu habitué à ces extrêmes, et la difficulté de la progression. Et puis, c'est le combat, de nuit, l'attaque surprise ! Il raconte la fusillade nourrie, un peu à l'aveuglette, et la découverte, au petit matin, des cadavres. Sur le champ de bataille, des bras, des jambes, des fusils, des chapeaux... Huit jours après, s'encourageant mutuellement pour affronter le danger et les tirs qu'ils subissent, c'est la poursuite jusque dans le campement ennemi, qu'on brûle, après avoir renversé la soupe cuisant sur le feu, et s'être emparé du pain. Pierre Collet évoque la peur de ses camarades et la sienne, leur courage pour repousser l'assaillant. L'endroit est mis « à feu et sang » écrit-il. Eternelle furie de la soldatesque.

Il faut imaginer les parents, attentifs, inquiets, qui reçoivent la missive, à qui sans doute il faut la lire. En effet, lors de l'acte de baptême de Pierre, son père Mathurin a déclaré « *ne scavoir signer* ». Où le jeune homme a-t-il appris à lire et écrire ? A l'école de son village ? A l'armée ? La lettre est riche de renseignements, dépourvue de ponctuation, écrite d'une plume alerte, mais d'une orthographe phonétique. Il signe d'ailleurs Collette, reproduisant ainsi le t final appuyé de la prononciation locale. Il évoque les villes traversées, Sospelo, Lantosque, et se moque des Austro-Sardes qui, affamés, désertent et crient « Vive la Nation » à l'image des Français, pour s'attirer l'impunité.

Mais Pierre Collet, en bon paysan, parle aussi des cultures qu'il voit « *il y a beaucoup de froman*, dit-il, *et beaucoup de raisain, ainsi que des figues* ».



Georges Danton (Musée Carnavalet)

Il s'inquiète de ce que vivent ses parents. Il demande des nouvelles du pays : les assignats, récente monnaie de papier, se déprécie à vue d'œil entraînant une hausse des prix, rendant les denrées de base de plus en plus chères. D'ailleurs, dit-il, en Savoie, ils ont perdu la moitié de leur valeur. Il s'informe aussi de l'état d'esprit de la société de son village angevin et demande « *si les aristocrates font toujours leur même train* ». Ignore-t-il que le plus puissant d'entre eux, Antoine Walsh comte de Serrant a quitté la France dès la mi-juillet 1789, laissant le château entre les mains d'un fils infirme et de serviteurs dévoués ? Sait-il que la comtesse est morte le 12 mars

1793 à Saint-Quentin, dans le nouveau département* de l'Aisne où elle s'était réfugiée, peut-être chez son gendre Xavier-César de Schomberg*? Elle avait dû, en octobre 1789, dans son beau château de Serrant, affronter les paysans menaçants de son comté, venus



Antoine Walsh, comte de Serrant.

lui réclamer le remboursement d'amendes jugées abusives, et elle avait été contrainte de céder !

1793, c'est aussi l'année des périls intérieurs, celle des succès de l'Armée Catholique et Royale, armée des Vendéens, qui pille les principales villes de l'Ouest, avant son échec, en septembre devant Cholet et la désastreuse virée de Galerne.

La commune de Saint-Georges, qui, deviendra un peu plus tard Beau-Site, au moment de la déchristianisation des noms, vit cette période troublée dans une tranquillité très relative, marquée davantage par la



Assignat

misère de nombre de ses habitants, par les exactions des troupes qui la traversent, que par des engagements passionnés. Enfin, le juvénile soldat de la Révolution demande des nouvelles de toute sa famille : mère, frère, sœur, parrain, marraine, à qui il adresse ses compliments. Il prie son père de lui répondre dès la réception de sa lettre, car la correspondance est difficilement acheminée depuis, ou jusqu'à la Savoie occupée* : il a besoin, le jeune Collet de savoir ce qui se passe chez lui, chez les siens ! Il a besoin d'un peu d'air du pays. Et il donne, fièrement, son adresse :

*« Citoyen Collette, chasseur au vingthuitième
Regiment ci devant d'humaine
Compagnie de Guillot
A Sospelle »*

Notes :

- * L'orthographe du document a été respectée.
- * Thomas Paine (1737-1809), né en Grande-Bretagne et mort aux Etats-Unis, est un intellectuel anglais engagé dans les révolutions américaine et française.
- * les départements français ont été créés en février 1790. Ils sont le résultat d'un nouveau découpage administratif.
- * Mélanie Walsh, fille d'Antoine Walsh et de Renée-Anne de Choiseul-Beaupré son épouse, était mariée depuis 1790 au comte Xavier-César de Schomberg, ce même comte qui, le 12 mars 1793, déclare devant l'officier d'état civil de Saint-Quentin, la mort de Renée-Anne de Choiseul.
- * La même année, Paul Lombard, un domestique de Serrant, né en Savoie, ne parvient pas à obtenir son certificat de naissance, nécessaire pour son mariage à Saint-Georges, du fait de l'occupation de la région par les troupes françaises.

Françoise Capelle

Sources :

- *Archives municipales de Saint-Georges-sur-Loire
- *Archives départementales de l'Aisne
- *Dictionnaire critique de la Révolution française de François Furet et Mona Ozouf.
- *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, sous la direction de Michel Mourre.
- *Le Courrier de l'Unesco. Juin 1989
- *Archives privées (assignat. Carte d'Italie)

Transcription d'une partie de la lettre de Pierre Collet

« voila cinq moy que je suis dans les chasseur Je suis dans la première compagnie voila quatre moy que nous somme sorti de Nice pour aller camper ou il y avait plus de six pied de neige l'ennemis est venu dans la nuit pour nous attaquer nous avons prie les armes nous nous somme mis en bataille nous les avons repoussé a grand coup de canon de fusils quan le jour a été venu nous avon été voir ou les canon avait porté nous avon trouvé des bras et des jambe des fusil et quantité de chapeaux huit jour après nous somme été pour les attaquer en chemin faisant nous autre chasseur et grenadier prenom courage nous faut les chassé de leur camp quan nous avon été a la première garde il ont commancé a nous tirer dessus nous nous somme battu nous les avon repoussé jusqua une lieu de lautre cotté de leur camp nous somme retourné sur nos pas ent passant dans leur camp nous avon trouvé tous leur pain nous lavons prie nous avon trouvé jusqua leur soupe qui était sur le feu nous les avon ranversé tous parterre nous avon brulé leur tante nous avon mi feu et sang »



Un soldat de l'an II (N° de L'Anjou, consacré aux guerres de Vendée).